

Ni suppressions, ni perte de chance

Dr Pierre Popowski
Avec la participation du Dr Daniel Scimeca



Introduction

Le concept de « suppression » n'a pas la même signification pour un allopathe et pour un homéopathe. Il ne conduit donc pas aux mêmes conclusions.

Quelques exemples

Une infection des voies aériennes supérieures peut être décapitée par un antibiotique intempestif, qui masquera une otite. Le traitement d'une pathologie virale respiratoire par homéopathie n'aura pas cet inconvénient. Il traitera l'affection sans masquer les signes d'une otite et donc sans retarder le diagnostic.

Un état dépressif majeur avec risque qui débute par un passage dépressif d'allure plus banale ne sera pas décapité par un antidépresseur s'il est traité par homéopathie. Au contraire la finesse de diagnostic qui conduit au bon médicament permet de repérer une plongée mélancolique ou une tendance suicidaire.

Des troubles gastriques traités par inhibiteur de la pompe à protons suppriment les symptômes mais peuvent masquer, en l'absence de gastroscopie une évolution vers l'ulcère que les signes présents ne permettent pas d'objectiver (douleur et faim nocturne par exemple, amélioration par l'alimentation) ou une lésion cancéreuse débutante. Le traitement homéopathe, quant à lui, traitera la gastrite, l'hypersécrétion acide mais ne retardera pas l'indication d'une gastroscopie permettant de voir une pathologie plus lourde.

Les « suppressions » en allopathie

Le concept de « suppression » est utilisé pour parler des difficultés diagnostiques et thérapeutiques générées par un traitement intempestif qui vient atténuer les symptômes d'une maladie sans la guérir, ce qui a une quadruple conséquence :

- 1- Retard au diagnostic de la maladie devant des symptômes qui perdent leurs caractéristiques ;
- 2- Difficultés dans la recherche de l'étiologie. Par exemple, une méningite purulente peut être « décapitée » par un traitement antibiotique suffisant pour masquer les symptômes mais pas assez efficace pour guérir la méningite. Dans ces cas là, il existe un syndrome méningé bâtarde et la ponction lombaire donne des résultats difficiles à interpréter ;
- 3- Risque accru de survenue de complications ;
- 4- Augmentation des difficultés thérapeutiques. Par exemple dans le choix d'un antibiotique devant une infection liée à une bactérie devenue résistante.

Donc la possibilité de « suppression » et de perte de chance en allopathie est importante +++. Déjà, en son temps, Hahnemann fulminait contre les saignées abusives et la poly-pharmacie délétère.

Les « suppressions » en homéopathie

Rien de tout cela en homéopathie. Le concept de « suppression » a été établi par Hahnemann à partir de la définition de la Psore et confirmé par les générations d'homéopathes qui se sont succédées depuis Hahnemann. Il concerne surtout les maladies chroniques, en particulier cette « Psore primaire » dont les symptômes sont améliorés par les éliminations, celles qui « sortent » par les émonctoires naturels, tube digestif et peau en particulier. Par exemple l'eczéma, le psoriasis, les verrues, les colites...

En effet, pour un homéopathe, chaque maladie localisée n'est qu'une partie de la maladie générale ; on peut la comparer à la partie émergée d'un iceberg : les 9/10^{èmes} sont cachés à la vue directe ; il faut plonger dans les profondeurs du « terrain » pour en apercevoir la totalité.

D'où l'importance d'une recherche, par l'anamnèse, de la symptomatologie initiale existant avant la suppression. Plus on s'approche des stades de début de la maladie, plus les symptômes alors valorisés ont de l'importance pour le choix du médicament. C'est dire à quel point l'ancienneté du cas influence la symptomatologie. Dans la mesure où ils sont caractéristiques,

c'est-à-dire originaux, curieux et inusités, les symptômes les plus anciens doivent donc toujours être considérés en priorité. Cette notion, surtout développée dans l'*Organon* aux paragraphes concernant les maladies mentales, est applicable à tous les cas chroniques.

En homéopathie, une « suppression » équivaut donc à faire disparaître une manifestation morbide partielle sans « guérir » le déséquilibre profond de l'énergie vitale qui est à l'origine de cette manifestation. La thérapeutique étant conduite seulement par les symptômes locaux en négligeant la totalité, fait prendre le risque d'une exacerbation des symptômes.

Que dit Hahnemann dans l'*Organon* ?

§202 : « Si le médecin, imbu des préceptes de l'Ecole ordinaire, efface localement et supprime une manifestation pathologique dérivative par des procédés externes, dans sa conviction de guérir ainsi la maladie tout entière, la nature alors réagit en s'en prenant au mal interne qu'elle réveille, ainsi que les autres symptômes jusqu'alors latents ; en fait, en aggravant l'affection interne. »

§202 : « Tout traitement purement externe, hélas si fréquemment appliqué encore aujourd'hui, ayant pour but de supprimer une affection localisée à la surface du corps sans guérir la diathèse interne dont elle est issue, constitue une méthode réellement pernicieuse. Elle est la source principale des innombrables maladies chroniques étiquetées ou non, sous le poids desquelles gémit l'humanité entière. »

Suppressions et métastases morbides

L'exacerbation des symptômes peut prendre la forme d'une « métastase » morbide. Une « métastase », pour un homéopathe, n'est donc pas la conséquence d'une « suppression » au sens allopathique du terme. C'est un changement dans la forme et dans le siège des *manifestations localisées* de la maladie qui, elle, reste toujours accessible à l'entendement du thérapeute car elle exprime toujours le dérèglement de l'énergie vitale, mais selon des modalités différentes. Le diagnostic de la maladie est préservé et le thérapeute, en suivant attentivement l'évolution des choses, peut toujours réévaluer la situation et modifier le traitement. De ce point de vue, suppressions et métastases morbides ont ceci de précieux qu'en exacerbant les manifestations morbides, elles obligent à ouvrir les yeux et à libérer l'entendement du fatras des idées préconçues. Les connaissances du médecin homéopathe, en particulier en matière d'utilisation des très hautes dilutions/dynamisations, permettront de redresser la situation, conformément à ce que disait Kent¹ : « Je peux guérir les maladies dues à des suppressions, même très anciennes, parce que j'ai développé la puissance du remède

homéopathique au-delà de la 30^{ème} CH, la plus haute dilution qu'Hahnemann ait utilisée. Le fait de n'avoir utilisé des dilutions que jusqu'à la 30^{ème} CH seulement avait poussé Hahnemann à affirmer que certains cas étaient incurables, notamment ceux où l'on avait traité, avec des médicaments allopathiques, des maladies qui étaient des conséquences des suppressions ».

On peut ainsi considérer que les seules vraies « suppressions » sont celles qui surviennent après un traitement allopathique : par exemple un eczéma traité exclusivement par des topiques locaux (corticoïdes en particulier) qui se transforme en asthme, avec ensuite une alternance asthme-eczéma, l'alternance étant une seconde caractéristique de la Psore (la première étant la tendance à l'amélioration par les éliminations). Dans ces contextes, nous avons des armes thérapeutiques puissantes pour rétablir la situation. Deux médicaments sont précieux comme compléments « génériques » dans toutes les situations de suppression d'une élimination : ce sont **Artemisia abrotanum** et **Carbo vegetabilis**.

Au total

Compte tenu, d'une part de ce qui a été dit ci-dessus, d'autre part des caractéristiques propres à la méthode thérapeutique homéopathique :

1- Du mode d'action des médicaments homéopathiques : en particulier du haut en bas, du dedans en dehors et dans

l'ordre inverse d'apparition des symptômes (cf les « Lois » de Hering), favorisant les éliminations ;

2- Des hauteurs de dilution/dynamisation utilisées en général dans les traitements (en dessous de la 30 CH) qui ne « suppriment » pas la maladie mais la guident vers la guérison ;

¹ « Lesser writings »

- 3- De l'utilisation fréquente, voire majoritaire de médicaments végétaux, qui ont une action de drainage douce, agissant sur les émonctoires et favorisant les éliminations ;
- 4- De l'application des règles de prescription du médicament homéopathique, en particulier l'individualisation, qui tient compte des symptômes propres au malade et non pas des symptômes propres à la maladie nosologiquement dénie.

La possibilité de « suppression » et de perte de chance en homéopathie est in me voire nulle +++. Elle est plus liée à l'incompétence du praticien, qui s'entête dans un diagnostic nosologique erroné ou dans un traitement inadapté, qu'à l'utilisation des médicaments homéopathiques eux-mêmes.

En conclusion

La possibilité de « suppression » et de perte de chance en allopathie est importante et la possibilité de « suppression » et de perte de chance en homéopathie est in me voire nulle.

On peut ainsi affirmer que l'homéopathie :

- préserve le diagnostic médical,
- ne décapite pas les symptômes, comme c'est le cas, par exemple, avec les antibiotiques,
- et laisse toujours ouverte la double possibilité de réévaluer une situation par un suivi attentif et de modifier un traitement qui ne serait pas adapté.

Dr P. POPOWSKI

Pour communiquer avec les médecins homéopathes, acupuncteurs
et phytothérapeutes, insérez vos publicités dans

Cahiers

de biothérapie

Le magazine de l'homéopathie

Revue de référence, 5 insertions par an.
Lecteurs praticiens de santé.

AMAPUB

25 allée des Cèdres
92130 Issy Les Moulineaux

Téléphone : 01 46 42 61 07

Fax : 09 50 78 79 41

arnaud.meslet@amabub.net